

VIATRAJECTOIRE : UN OUTIL PUBLIC ET GRATUIT, SÉCURISÉ, AU SERVICE DU PUBLIC ET DES PROFESSIONNELLS

ViaTrajectoire vous permet de gérer électroniquement les dossiers de vos patients âgés à la recherche d'une place en EHPAD¹, Résidence Autonomie², CAJ³, ou USLD⁴.

-  Un dossier de demande d'admission unique dématérialisé (Cerfa n°14742)
-  Un accès direct au volet médical et au volet autonomie avec une aide à la saisie.
-  Un moteur d'orientation pour trouver les structures adaptées aux besoins médicaux et personnels de vos patients, en fonction de plusieurs critères : proximité géographique, budget, type d'hébergement.
-  Une connexion sécurisée par carte CPS ou OTP sur le site web agréé par l'ASIP Santé.

Prérequis à l'utilisation :

- Un lecteur de carte CPS
- Une connexion internet
- Un navigateur web à jour

1 - EHPAD : Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes
2 - Résidence autonomie : ex-logements foyer 3 - CAJ : Centre d'Accueil de Jour
4 - USLD : Unités de Soins Longue Durée.

VOS CONTACTS EN RÉGION



Le groupement e-santé Occitanie déploie l'outil d'orientation ViaTrajectoire en région. Il assure la formation des professionnels et l'accompagnement de tous les utilisateurs.

BESOIN D'AIDE :

0 820 250 035

service 0,09€ / min
appel + prix appel

assistance@esante-occitanie.fr
www.esante-occitanie.fr



1 - EHPAD : Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes
2 - Résidence autonomie : ex-logements foyer 3 - CAJ : Centre d'Accueil de Jour
4 - USLD : Unités de Soins Longue Durée.

ViaTrajectoire
Une orientation personnalisée



**TROUVER
UN ÉTABLISSEMENT
POUR PERSONNES
ÂGÉES ?**

Tellement plus simple avec
viatrajectoire.fr

Création graphique : Céline Colombo. Photo © iStock

**Un service numérique choisi par
l'Agence Régionale de Santé
et votre département**

pour la gestion de votre dossier
d'admission en EHPAD¹,
Résidence Autonomie²,
Centre d'Accueil de Jour³
et USLD⁴



VIATRAJECTOIRE :

COMMENT ÇA MARCHE ?

DE LA RECHERCHE
JUSQU'À L'ENTRÉE EFFECTIVE
EN ÉTABLISSEMENT,
VIATRAJECTOIRE PROPOSE
TOUTE LA DÉMARCHE EN LIGNE !

1

Connectez-vous au site www.viatrajectoire.fr

- Cliquez sur « espace particulier »
- Suivez la démarche en ligne
- Conservez votre numéro de dossier et mot de passe

2

Renseignez votre dossier

- Complétez le volet administratif.
- Déclarez votre médecin traitant : il est ainsi informé de votre démarche.
- Recherchez et présélectionnez les établissements selon vos critères (localisation, type d'hébergements, tarification, prestations de confort et soins proposés)

3

Prenez rendez-vous avec votre médecin

- Il renseignera le volet médical et le volet autonomie directement en ligne.
- Votre dossier est prêt à être envoyé !

4

Finaliser et envoyer vos demandes

- Connectez-vous à nouveau à l'espace particulier de Viatrajectoire
- Allez dans l'onglet « contacter les établissements »
- Cliquez sur « envoyer la demande » pour chacun d'entre eux

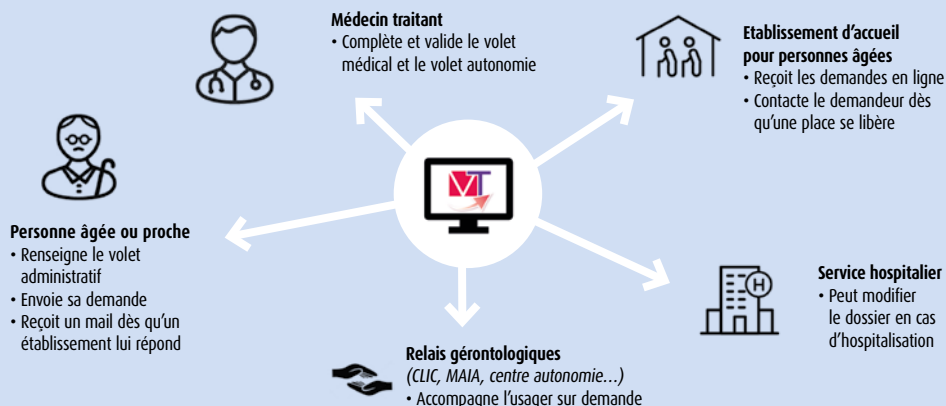
ET APRÈS, COMMENT PUIS-JE SUIVRE MON DOSSIER ?

Suivez les réponses en temps réel : vous êtes avertis par mail chaque fois qu'un établissement vous fait un retour.
En cas d'accord, pour sélectionner l'établissement de votre choix, cliquez sur « Répondre à la proposition ».

Pratique : vous pouvez mettre à jour votre dossier autant que de besoin, sans avoir à renvoyer les demandes d'admission.

Pourquoi utiliser ViaTrajectoire ?

- ✓ Un service public, gratuit et sécurisé
- ✓ Un annuaire national des établissements pour personnes âgées
- ✓ Un dossier unique en ligne, transmis en un clic à plusieurs établissements
- ✓ Une collaboration pratique de tous les acteurs



VOLET À REMETTRE À VOTRE
MÉDECIN TRAITANT



L'OUTIL QUI VOUS FACILITE LES DÉMARCHES

Vous êtes sollicité sur le projet d'entrée en établissement pour personnes âgées d'un de vos patients. Le volet médical et le volet autonomie peuvent désormais être renseignés directement en ligne sur le site de ViaTrajectoire.

EN PRATIQUE :

- Connectez-vous sur www.viatrajectoire.fr
- Cliquez sur **MÉDECIN LIBÉRAL**
- Insérez votre carte CPS dans le lecteur
- Cliquez sur **Se connecter par carte CPS**
- Renseignez votre adresse mail lors de la 1^{re} connexion
- Sélectionnez le dossier de votre patient volet et renseignez les volets « médical » et « autonomie ».

Vous pouvez insérer des pièces jointes si nécessaire.
Vous pouvez télécharger ce dossier ou l'imprimer au format officiel (Cerfa n°14732)

X Le dossier est désormais complet :

votre patient, le professionnel social qui l'accompagne ou vous-même n'avez plus qu'à sélectionner les établissements et envoyer le dossier en ligne.

Vous pouvez suivre l'avancée des demandes d'admission de vos patients dans la rubrique « mes dossiers »

BESOIN D'AIDE

0 820 250 035

service 0,09€/ min
appel + prix appel

assistance@esante-occitanie.fr
www.esante-occitanie.fr